

Association la Trèflerie



Le Trèfle

Monnaie Locale en Périgord

Solidaire, Citoyenne, Locale, Eco-responsable



24 juin 2020



Vous êtes :

- Particulier,
- commerçants,
- artisan,
- profession libérale,
- responsable d'association,
- responsable de collectivité

Vous souhaitez rejoindre le mouvement et promouvoir
une nouvelle économie plus proche et citoyenne ?

Découvrez le Trèfle

Monnaie Locale Complémentaire et Citoyenne



Monnaie

une monnaie locale est une monnaie légale, reconnue et autorisée par l'Etat son fonctionnement est réglementé par la loi 31 juillet 2014 sur l'Economie Sociale et Solidaire (loi Hamon)

Locale

elle ne circule que dans une zone géographique limitée
elle favorise donc les échanges entre les acteurs locaux (circuits courts)
=> moins de pollution liée au transport, moins de délocalisation des emplois

Complémentaire

elle n'a pas pour but de remplacer la monnaie conventionnelle (l'euro par ex.) mais de proposer une alternative
on aura toujours besoin d'une monnaie commune à un pays ou un groupe de pays pour permettre les échanges « lointains »

Citoyenne

la gestion d'une monnaie locale est confiée à ses utilisateurs qui peuvent décider de ses principes de fonctionnement elle a un rôle pédagogique car elle permet aux utilisateurs de redécouvrir le rôle originel de la monnaie qui est de faciliter les échanges et non de thésauriser ou de spéculer



Charte du Trèfle



•**Une monnaie Locale** : *Produisons et consommons localement en développant les circuits courts.*

•**Une monnaie Citoyenne** : *Redevenons acteur de notre monnaie en nous réappropriant les outils économiques et en les gérant dans la transparence.*

•**Une monnaie Solidaire** : *Re-créons du lien social et de la solidarité en favorisant la coopération plutôt que la compétition.*

•**Une monnaie Eco-responsable** : *Favorisons une consommation consciente et responsable dans le respect de la nature et de l'environnement.*



Présentation



Notre monnaie locale est Réglementée par la loi du 31 juillet 2014 Le trèfle est donc une monnaie légale et sa parité est de :

$$1 \text{ €uro} = 1 \text{ Trèfle}$$

Les €uros convertis en trèfles sont placés sur un fonds de garantie dans une banque éthique (La NEF).



Le trèfle est géré par la Trèflerie association loi 1901.



L'association est animée par un comité ouvert à tous les adhérents. Le fonctionnement y est démocratique, basé sur la recherche du consensus.



Utilisation de la monnaie




- Le compte gérant toutes les transactions est le :

07 68 65 89 44

- Chaque utilisateur à un N° **UNIQUE** à 2 ou 3 chiffres

- Il suffit d'envoyer par  au **07 68 65 89 44**

le montant en , en précisant le compte du commerçant, pour régler un achat. Voilà !

- Exemple : Payer 14,85 au commerçant n° 26

Envoi sms : 14,85/26 au 07 68 65 89 44



Utilisation de la monnaie



Vous ne pouvez payer en Trèfles qu'avec votre téléphone (c'est votre numéro de portable qui vous identifie)

Simplicité

Un seul n° à enregistrer, le **07 68 65 89 44**
Pour toute les transactions.

Des commandes simples :



Envoyez par SMS : S ?

-> votre solde en Trèfles

Envoyez par SMS : V ?

-> montant total des transactions réalisées sur les 2 derniers mois

Envoyez par SMS : D ?

-> montant et bénéficiaire de la dernière transaction

Envoyez par SMS : C ?

-> vous obtiendrez la liste des commandes

Rechargement



Pour recharger votre compte :

Par virement

Banque : 21570 Guichet 00001 N° cpte

00486310016 Clé 83 (ou IBAN : FR76 2157

0000 0100 4863 1001 683) BIC : STFEFR21XXX

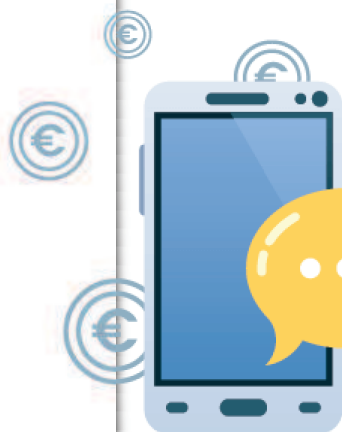
Par chèque

Association La
Trèflerie

Association La Trèflerie C/O
Christine De la Tour du Pin,
19 rue Lamartine , 24000
Périgueux.



Précisez le numéro de votre compte sur l'ordre de virement et surtout ... prévenez-nous par mail (contact@treflerie.info) pour que nous créditions votre compte.



Création du Trèfle



- ✓ En mars 2016, dans la foulée du film de Cyril Dion et Mélanie Laurent "Demain", un collectif de citoyens se réunit pour discuter de l'opportunité de lancer une ou plusieurs monnaies locales en Dordogne.
- ✓ Suite à ces premières rencontres, des groupes de travail se constituent dont un se concentre sur la création d'une MLCC à Périgueux.
- ✓ D'avril à juin 2016, ce groupe de travail se réunit régulièrement pour réfléchir aux finalités du projet et se donne une charte, des statuts et un règlement intérieur. Le nom de la monnaie est choisi : ce sera le Trèfle.
- ✓ En octobre 2016, les statuts de l'association La Trèflerie sont déposés et le 17 novembre 2016, le Trèfle est officiellement lancé lors d'une journée ESS organisé sur le campus de Périgueux.
- ✓ Mai 2017, après une période de rodage, les magasins Biocoop deviennent prestataires et les utilisateurs se multiplient,



Organisation de l'association



Le **Conseil d'Animation** est le lieu où sont débattues les **orientations et la politique de gestion du système de monnaie locale**.

Il est composé de membres assidus ayant participé à au moins 3 réunions consécutives.

Il est ouvert à **tous les adhérents** de l'association.

- Il met en œuvre les orientations validées par les assemblées générales
- élabore le Règlement Intérieur
- organise la vie de l'association
- élit parmi ses membres les membres du collège



Pour nous écrire : → La Trèflerie, 43 rue du Bassin, 24000
PERIGUEUX → contact@treflerie.info

Système informatique



Le système informatique de l'association "La Tréflerie " est mis en oeuvre dans le cadre d'un partenariat avec l'association [Mammoutux](#) qui héberge le système informatique en charge de la gestion des adhérents. Ce logiciel de gestion sécurisé tourne sur un Raspberry 3 et assure les fonctions suivantes :

- Gestion des comptes/fiches adhérents
- Traitement automatisé des transactions faites par SMS ou messagerie
- envoi automatique par mail (en PJ) de relevé de compte mensuel à tous les adhérents.
- Serveur de messagerie Jabber
- opération de versement et de reconversion
- Gestion des billets
- Sauvegarde automatique



Collectivités locales



Les collectivités locales peuvent aussi être payées en monnaie locale.

La loi oblige les trésoriers-payeurs à accepter ce mode de règlement et certaines communes se sont déjà lancées dans cette expérience.

Une collectivité locale peut nous aider à 3 niveaux :

- 1.Adhérer à la Tréflerie** pour manifester simplement son soutien à cette initiative
- 2.Accepter d'être réglée en Trèfles** pour certains services (cantine, bibliothèque, piscine...)
- 3.Mandater un représentant pour siéger dans le comité d'animation** et participer à gestion du Trèfle



Pourquoi faire ?



Une monnaie locale : pour produire , consommer, localement et favoriser les circuits courts du Périgord..

Une monnaie citoyenne : pour être acteurs de notre monnaie et la gérer dans la transparence

Une monnaie solidaire : pour recréer du lien social en favorisant la coopération.

Une monnaie éco-responsable : pour favoriser une consommation consciente dans le respect de la Nature



Pourquoi adhérer ?



La monnaie locale est une démarche militante afin de promouvoir des modes de production ou de consommation locaux et respectueux de l'environnement.

C'est aussi une réponse à la crise financière et aux excès de la finance. Il faut savoir que 98 % des euros émis partent sur les marchés financiers et dans la spéculation financière pour finir dans des paradis fiscaux. Seuls 2 % vont à l'économie réelle.



8 raisons de développer les monnaies locales :

•1- Ralentir l'hémorragie financière



Nous savons que 98%* des transactions monétaires permettent aux euros de quitter rapidement l'économie locale pour s'agglomérer dans les sphères financières spéculatives.

Convertir des euros en monnaie locale permet de court-circuiter ce mécanisme, puisque cette monnaie n'est pas utilisable sur les marchés financiers, et d'ancrer l'argent dans un circuit économique local et respectant une charte de valeurs.

* MORIN F. Le nouveau mur de l'argent. Essai sur la finance globalisée. (2006 Edition du seuil)

2- Soutenir les acteurs économiques locaux et en transition



Tous les euros ancrés sur le territoire via une MLC iront donc circuler dans le circuit des prestataires agréés.

Ceux-ci verront alors de nouveaux clients arriver et leur chiffre d'affaire augmenter.

C'est, un moyen efficace pour soutenir tout le tissu des acteurs économiques de proximité respectant notre charte de valeurs.



8 raisons de développer les monnaies locales :

•3- Renforcer et dynamiser l'économie locale



La monnaie locale Basque, l'Eusko, a observé la création de 200 nouvelles relations commerciales entre les acteurs du réseau.

Cela indique que la monnaie locale stimule de manière mécanique le maillage des acteurs locaux et renforce ainsi la résilience de l'économie locale.

En effet, une partie importante du travail de l'association est de construire un réseau dont les acteurs sont connectés économiquement puis dans un second temps de créer de nouvelles connexions entre ces acteurs.

De cette manière la création d'un réseau économique local diversifié permet à tous ses utilisateurs de subvenir à la majeure partie de leurs besoins quotidiens, indépendamment du contexte économique extérieur.

•4- Transférer l'argent vers les banques éthiques



Pour chaque unité de Monnaie Locale Citoyenne en circulation sur le territoire, il y a un euro bloqué sur un compte bancaire. Nous appelons ceci le fond de garantie qui permet de rembourser toute la MLC en circulation si nécessaire.

Le choix de la banque pour placer cette somme d'argent est une décision importante. La grande majorité des monnaies citoyennes de France ont choisi parmi les 3 banques les plus éthiques à savoir le Crédit Coopératif, la Nef et le Crédit Municipal.

Déposer ce fond de garantie dans une banque éthique lui permet de l'investir dans l'économie réelle et même en grande partie dans l'ESS (Économie Sociale et Solidaire).

Cela permet donc de démultiplier l'impact vertueux de l'argent car l'euro initial va circuler sous forme de MLC et simultanément être utilisé par la banque éthique pour financer des projets locaux.

Il y a donc une augmentation et une meilleure utilisation de la richesse financière sur le territoire.

8 raisons de développer les monnaies locales :

•5- Se réapproprier du pouvoir d'agir



La monnaie, au cœur de notre système sociétal, touche de très nombreux acteurs : entreprises, associations, citoyens, collectivités territoriales.

Modifier les règles de fonctionnement de cette monnaie permet d'avoir un impact immédiat sur notre environnement, changer ses euros en MLC est un acte citoyen fort.

L'autre point central est la recherche permanente d'un mode de gouvernance le plus démocratique possible pour chacune des parties prenantes du projet.

Cela nous invite à explorer de nombreuses méthodologies innovantes permettant la participation des acteurs aux prises de décisions et aux réflexions concernant les caractéristiques de la monnaie locale. Utiliser une MLC est donc un acte politique qui permet de se réapproprier du pouvoir d'agir.

« Fais de ta monnaie un bulletin de vote » slogan du Sol Violette, MLC de Toulouse.

•6- Éducation populaire



Entre la reconnaissance mutuelle des utilisateurs et la curiosité des non utilisateurs, les MLC permettent de créer du lien humain, de la discussion et de la communication autour des coupons-billets.

En effet, de nombreux sujets tels que la création de la monnaie, la définition de ses caractéristiques, son rôle dans nos échanges, son histoire etc... peuvent être abordés autour de ce simple support papier.

Les monnaies locales sont donc de fantastiques vecteurs d'éducation populaire car comprendre est la première étape vers l'action consciente.



8 raisons de développer les monnaies locales :

•7- Identifier rapidement les acteurs engagés dans la transition



Les prestataires agréés de chaque projet MLC sont répertoriés dans un annuaire et une cartographie internet. Ce travail permet de rendre visible les commerces, associations et indépendants engagés dans une démarche de transition.

Les citoyens emménageant dans une ville et voulant découvrir les commerces éthiques et responsables, ainsi que ceux qui vivent déjà dans la ville et veulent entamer ou continuer une transition de leur comportement en tant que consommateurs, peuvent donc les identifier plus facilement.

En résumé, ce travail de fond facilite la démarche d'engagement des citoyens.



•8- Un réseau solidaire



Une mise en réseau au sein d'une MLC permet une collaboration, une entraide. Certains commerces engagés dans une démarche responsable, ont malheureusement échoué économiquement.

Nous souhaitons par la dynamique de la monnaie locale, permettre d'identifier rapidement les problématiques qui menacent les membres de notre réseau et tenter par tous les moyens à notre disposition, de leur venir en aide en leur proposant des solutions et un accompagnement adéquat. Cette bienveillance partagée apporte un fort sentiment de confiance pour les acteurs du réseau.





Monnaie Locale Complémentaire et Citoyenne de Périgueux

LE TREFFLE

Association "la TREFFLE"

courriel:contact@treffle-mjg Site internet: <http://treffle-mjg>



Adhésion simple

N° Adhérent : _____

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone Portable : _____

Courriel : _____ @ _____

Date de naissance : _____

Cocher l'option correspondante:

- | | | |
|--|----------------------------------|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> adhésion simple : à partir de 10 € _____ | <input type="checkbox"/> espèces | <input type="checkbox"/> chèque |
| <input type="checkbox"/> adhésion de soutien : à partir de 50 € _____ | <input type="checkbox"/> espèces | <input type="checkbox"/> chèque |
| <input type="checkbox"/> Somme déposée à l'ouverture du compte : _____ | <input type="checkbox"/> espèces | <input type="checkbox"/> chèque |

Règlement en espèce ou par chèque à l'ordre de l'association « La Treffle ».

Adhésion valable 1 an à partir de la date d'adhésion.

Souhaitez-vous participer à la liste de diffusion par courriel relative à la vie de l'association ?

- oui non

Je certifie ces renseignements exacts et m'engage à utiliser la monnaie locale dans l'esprit de la charte conformément à la législation française et européenne (interdiction de commerce illicite).

Fait à : _____ Le : _____

Lu et approuvé :

A envoyer à : Association La Treffle – Maison des associations – 12 cours Fénelon 24000 Périgueux -



Monnaie Locale Complémentaire et Citoyenne de Périgueux

LE TREFFLE

Association "la TREFFLE"

courriel:contact@treffle-mjg Site internet: <http://treffle-mjg>



Adhésion simple

N° Adhérent : _____

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone Portable : _____

Courriel : _____ @ _____

Date de naissance : _____

Cocher l'option correspondante:

- | | | |
|--|----------------------------------|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> adhésion simple : à partir de 10 € _____ | <input type="checkbox"/> espèces | <input type="checkbox"/> chèque |
| <input type="checkbox"/> adhésion de soutien : à partir de 50 € _____ | <input type="checkbox"/> espèces | <input type="checkbox"/> chèque |
| <input type="checkbox"/> Somme déposée à l'ouverture du compte : _____ | <input type="checkbox"/> espèces | <input type="checkbox"/> chèque |

Règlement en espèce ou par chèque à l'ordre de l'association « La Treffle ».

Adhésion valable 1 an à partir de la date d'adhésion.

Souhaitez-vous participer à la liste de diffusion par courriel relative à la vie de l'association ?

- oui non

Je certifie ces renseignements exacts et m'engage à utiliser la monnaie locale dans l'esprit de la charte conformément à la législation française et européenne (interdiction de commerce illicite).

Fait à : _____ Le : _____

Lu et approuvé :

A envoyer à : Association La Treffle – Maison des associations – 12 cours Fénelon 24000 Périgueux -